

L'enseignement du français au primaire. Montréal, Éditions Ville-Marie, 1978. (Publications / PPMF — Laval [Programme de perfectionnement des maîtres de français au primaire de l'Université Laval])

François-R. Soucy

Volume 27, numéro 4, décembre 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053801ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053801ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Soucy, F.-R. (1981). Compte rendu de [*L'enseignement du français au primaire*. Montréal, Éditions Ville-Marie, 1978. (Publications / PPMF — Laval [Programme de perfectionnement des maîtres de français au primaire de l'Université Laval])]. *Documentation et bibliothèques*, 27(4), 161–164.
<https://doi.org/10.7202/1053801ar>

les utiliser qu'aux fins pour lesquelles elles ont été recueillies.

Pour assurer la mise en œuvre de la loi, on suggère la création d'une Commission de trois personnes nommées par une résolution des deux tiers des membres de l'Assemblée nationale du Québec. Cette Commission aurait pour rôle d'entendre les demandes de révision des décisions des organismes publics, de faire enquête, de proposer des normes, de prendre avis et d'informer les citoyens, de délivrer des certificats de conformité des fichiers de renseignements personnels, de faire des études et de proposer des modifications à la loi. Le public disposerait d'un droit d'appel des décisions de la Commission portant sur une question de droit, mais les décisions de celle-ci seraient finales et sans appel sur une question de fait.

C'est au niveau de la mise en œuvre de la loi que le rapport de la Commission Paré diverge le plus de celui de la Commission Williams. La Commission ontarienne suggère de confier à un fonctionnaire (Director of Fair Information Practices), nommé par le Cabinet, l'administration de la loi sur l'accessibilité à l'information et la protection de la vie privée. Ce fonctionnaire reçoit les demandes de révision. Le public et les organismes publics peuvent en appeler de ces décisions à un tribunal administratif (Tribunal of Fair Information Practices). La Commission Williams propose aussi la création d'un organisme (Data Protection Authority) chargé de l'application de la loi en ce qui a trait à la vie privée.

Nous croyons que l'approche suggérée par la Commission Paré devrait être plus efficace en regroupant sous une même autorité (Commission de l'accès aux documents des organismes publics) les deux volets de la loi et permettre un développement plus harmonieux de ces droits connexes. De plus, la nomination des commissaires par un vote des deux tiers des députés de l'Assemblée nationale devrait, aux yeux du public, être un gage de plus grande impartialité qu'une nomination faite par le Cabinet.

Nous aimerions souligner un certain nombre d'aspects qui mériteraient d'être pris en considération lors de la rédaction d'un éventuel projet de loi.

Parler d'accessibilité à l'information est faire appel à un concept ambivalent, se référer à la connaissance de l'existence d'une donnée et à sa disponibilité. Les commentaires (pp. 28-32) des auteurs du rapport nous laissent croire qu'ils ont bien saisi cette notion. Cependant, une des recommandations (135) visant à assurer une meilleure accessibilité à l'information nous laisse un peu perplexe. Il s'agit de la centralisation du dépôt de tous les documents des organismes publics à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et de la mission confiée à celle-ci de les traiter et de les diffuser.

Ce dépôt créerait en fait une deuxième

bibliothèque nationale uniquement pour les documents des organismes publics, et ferait jouer à une bibliothèque parlementaire un rôle qui n'est pas dans sa mission première. Ce rôle devrait revenir à la Bibliothèque nationale du Québec qui a pour mission de rassembler, de conserver, de traiter et de diffuser la documentation québécoise. Cela n'exclurait en rien la possibilité d'avoir un dépôt à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale des *documents publiés* par les organismes publics en vue d'en faciliter la disponibilité pour les parlementaires.

Nous croyons aussi que l'approche au niveau de l'accessibilité des documents, nonobstant le dépôt de ceux-ci à la Bibliothèque nationale du Québec, devrait être plus décentralisée. Le traitement des documents devrait se faire à de nombreux endroits, par les producteurs ou les organismes documentaires. Une base de données bibliographiques devrait regrouper *tous* ces documents pour favoriser leur repérage et leur disponibilité en divers points d'accès.

La réglementation issue de la loi devra clarifier les catégories de documents qui se retrouveront à la Bibliothèque nationale du Québec et ceux qui seront conservés aux Archives nationales afin d'éviter des doublons administratifs coûteux.

Le gouvernement dispose avec ce rapport et les études qui l'ont précédé des données nécessaires à la mise en place de la législation favorisant un véritable accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Daniel Allaire

Bibliothèque

Assemblée nationale du Québec

*L'enseignement du français au primaire. Montréal, Éditions Ville-Marie, 1978. (Publications / PPMF — Laval [Programme de perfectionnement des maîtres de français au primaire de l'Université Laval])**

L'équipe de spécialistes pédagogiques du PPMF-Laval, sous la direction de Daniel Poulin, a publié au cours des dernières années une vingtaine de documents visant à aider les enseignants dans l'implantation des programmes de français au primaire. Pour les besoins de ce compte rendu, nous les avons regroupés en trois catégories. Nous commenterons d'abord les documents reliés à l'évaluation dans la classe de français, ensuite, ceux qui sont rattachés à la littérature enfantine pour enfin aborder tous les autres documents reliés à la pédagogie générale du français à l'élémentaire.

Documents sur l'évaluation

L'évaluation du rendement de l'élève a toujours été l'une des préoccupations premières pour les

* Voir à la fin du texte la liste complète des publications qui font l'objet de ce compte rendu.

enseignants. Depuis quelques décennies, des spécialistes se penchent sur ce problème et proposent divers éléments de solution. La formulation de l'enseignement par objectifs spécifiques et opérationnels et la mesure critériée en constituent deux exemples. Toutefois, d'après les auteurs d'une recherche sur l'évaluation dans la classe de français à l'élémentaire dont les résultats sont publiés dans le document *Le phénomène de l'évaluation dans la classe de français à l'élémentaire*, ces éléments de solution, même s'ils existent, n'ont pas encore dépassé le niveau de sensibilisation chez les enseignants. L'ouvrage, qui a comme premier but de décrire le phénomène de l'évaluation tel que vécu par les enseignants dans la classe de français, réussit bien, à notre avis, à saisir le problème à la base de tout le phénomène de l'évaluation, que ce soit en français ou dans les autres disciplines : « L'évaluation est un langage ayant son vocabulaire, sa sémantique et sa syntaxe propres. » (p. 106). Ce langage est très mal connu des enseignants.

Les recommandations qui s'ensuivent visent la remise en question de l'approche des objectifs comportementaux dans l'enseignement du français, la production d'outils d'évaluation pour utilisation par les enseignants, le travail d'équipe des spécialistes en évaluation et de ceux en français, la maîtrise des concepts d'évaluation par les enseignants, la production d'un document traitant spécifiquement de l'évaluation du français, la proposition de nouveaux modes d'évaluation, la distinction entre l'évaluation objective et subjective et finalement la reconsidération de la nature et de la fonction du bulletin.

Bref, ce document a l'avantage de situer le problème de l'évaluation du français tel qu'il est vécu par des enseignants. Sa lecture permettra sans aucun doute à ceux-ci de saisir la source de ce problème et de se familiariser avec les moyens propres à améliorer leur action pédagogique en salle de classe.

Le deuxième document traitant d'évaluation répond à une des recommandations contenues dans le document dont nous venons de faire mention. Il répond donc à un besoin déjà identifié.

Dans une première partie, *La planification et l'évaluation dans la classe de français* présente une théorie des objectifs pédagogiques. Cette partie innove, par rapport à l'ensemble des documents publiés et traitant des objectifs pédagogiques, en ce qu'elle accorde une place spéciale aux objectifs adaptés à la classe de français. La section traitant d'objectifs généraux de type *intérieurisation* et de type *rendement* est une contribution intéressante menant à de nouvelles techniques d'évaluation.

La deuxième partie traite de mesure et d'évaluation. Après une revue des concepts-clés, l'auteur présente les notions essentielles de mesure et d'évaluation en donnant, à l'appui, des exemples de démarche évaluative.

La troisième partie offre une nouvelle base de

planification et d'évaluation dans la classe de français. Les concepts de contraintes (linguistiques et culturelles) et de libération (actualisation et enrichissement) sont présentés avec des exemples pertinents.

Enfin, la quatrième partie propose un schéma de planification et d'évaluation de la classe de français.

Ce document représente une contribution certaine au développement des notions de planification et d'évaluation, dans la mesure où l'auteur attaque à la fois la théorie classique des objectifs pédagogiques et les concepts fondamentaux de la mesure et de l'évaluation par rapport à la classe de français.

Il faut toutefois signaler, à la suite de l'auteur lui-même, que ce document demeure plutôt théorique. Les enseignants qui se sentent déjà perdus avec un vocabulaire plus restreint ne pourront pas facilement intégrer ces nouveaux concepts. L'aide de spécialistes sera nécessaire. Le dernier texte se rapportant à l'évaluation dans la classe de français traite de l'évaluation de la lecture. Intitulé *Techniques de l'évaluation de la lecture*, il offre aux enseignants divers moyens d'évaluer la lecture orale et silencieuse. Il est question des tests standardisés, de l'évaluation des niveaux de lecture, du test de closure, des critères de formulation de questions de compréhension et d'analyse des méprises. De plus, on y retrouve une liste des principaux tests de lecture standardisés en français, des textes et diverses grilles ou échelles d'évaluation.

Ce document semble très pratique et déjà les enseignants qui l'utilisent avouent avoir amélioré leurs techniques d'évaluation de la lecture.

Documents sur la littérature enfantine

À ce jour, cinq documents ont été publiés dans la série *Littérature enfantine*. Les documents nos 1, 2, 5 et 7 portent sur la connaissance de la littérature enfantine et font partie à ce titre de la série A. La série B porte sur l'utilisation pédagogique de la littérature enfantine. Le numéro 10, *Le conte québécois*, fait partie de cette série. Dans chacun des documents les auteurs avertissent le lecteur qu'il s'agit d'un texte s'adressant d'abord aux enseignants. Une première lecture nous permet de constater que ces documents, de par leur présentation, sont en effet plus pratiques que théoriques sans pour autant ignorer ce dernier aspect.

Le premier document, *À la découverte de la littérature enfantine*, présente une définition de la littérature enfantine, ses caractéristiques, les diverses approches possibles pour l'étudier, et finalement la composition des documents de cette série. Une bibliographie complète cet ouvrage qui se veut surtout informatif.

Le deuxième document de la série, *La bande dessinée*, situe ce genre littéraire dans le contexte pédagogique. « Les éducateurs doivent accepter

que la bande dessinée fait désormais partie des moyens de communication de masse de notre monde contemporain». (p. 2)

Ce document présente une définition de la bande dessinée, ses éléments constitutifs, les catégories de bandes dessinées, une grille d'analyse et d'évaluation. Une bibliographie assez complète fournit une liste d'albums et d'études sur la bande dessinée.

Le conte et *Les livres de poésies* suivent le même modèle de présentation que le document précédent. Ce survol du conte, des comptines et des poèmes pour enfants précise leur valeur pédagogique et comprend également une bibliographie.

C'est toutefois le dernier document de cette série, *Le conte québécois*, qui aborde plus spécifiquement l'utilisation pédagogique de la littérature enfantine.

L'auteur reprend dans le premier chapitre le même contenu que dans le document *Le conte*, en l'adaptant ici plus spécifiquement au conte pour enfants dans la littérature québécoise.

Le deuxième chapitre expose les fonctions psychologiques du conte ainsi que sa pédagogie et présente une approche méthodologique accompagnée de modes de présentation et de suggestions d'activités diverses. Le rôle de l'enseignant pour mieux faire vivre le conte à l'école y est également souligné.

Le troisième chapitre relate les expériences faites en milieu scolaire à partir de contes québécois. Cette partie du document ne manquera pas d'intéresser les enseignants puisque l'auteur a mis en pratique les notions théoriques présentées dans le deuxième chapitre.

Les commentaires personnels de l'auteur ainsi que ceux des enfants contribuent à la mise en valeur de cette expérience. Comme dans les autres documents de cette série une bibliographie complète l'ouvrage.

En somme, cette série de documents sur la littérature enfantine ne manquera pas d'apporter à l'enseignant une aide précieuse dans la découverte de la littérature enfantine et son utilisation dans la salle de classe.

Documents de pédagogie générale du français

Nous abordons enfin les documents traitant de plusieurs aspects de la pédagogie du français. Ils traitent de syntaxe, d'opérations linguistiques, d'écriture, de *feed-back* dans la communication, du roman et de découverte du dictionnaire.

Les documents nos 3a et 3b *Éléments de syntaxe* et *Éléments de syntaxe (exercices)* vont de pair, le deuxième étant un complément du premier. Cet ensemble constitue en somme un plan de cours divisé en quatre sections et portant sur l'analyse de

la phrase à partir des données de la linguistique moderne. « Pour parvenir à renouveler véritablement et efficacement l'enseignement grammatical, il ne suffirait pas de rhabiller la grammaire traditionnelle d'une pédagogie moderne. Cela serait complètement inutile. Non seulement faut-il une nouvelle « manière » d'enseigner, mais il faut aussi changer la « matière » à enseigner. Autrement dit, le renouveau grammatical doit porter à la fois sur le contenu et la méthode d'enseignement. » (p. 1)

Le premier atelier de la première section suscite immédiatement beaucoup d'intérêt. On répond à la « fameuse » question « Qu'est-ce qu'une phrase ? » en utilisant la démarche de la découverte, reprise d'ailleurs dans chacune des sections. Précisons que ces deux documents visent surtout la formation professionnelle de l'enseignant et que le deuxième document n'est pas un cahier d'exercices pour les élèves mais bien pour permettre à l'enseignant d'acquérir certaines notions de base en syntaxe à travers des exercices pratiques.

Le document no 4, *Cinq opérations linguistiques (addition, soustraction, permutation, substitution, transformation)*, suit logiquement les deux derniers documents. La nouvelle pédagogie du français propose des procédés basés sur des manipulations d'un caractère ludique favorisant ainsi une approche plus concrète et mieux adaptée à l'apprentissage de la grammaire par les enfants.

Ce document vise surtout la formation professionnelle de l'enseignant. Une adaptation dans la salle de classe des exercices suggérés n'en demeure pas moins très facile, ce qui confère à ce document une dimension très pratique. Ceux qui cherchent des exercices structuraux oraux y trouveront en partie satisfaction.

Le document no 11, *L'atelier d'écriture*, est le résultat d'une recherche en expression écrite. Il est destiné aux enseignants de la maternelle à la 6e année. Après une courte partie théorique situant l'écriture dans la nouvelle pédagogie du français, il présente les principales étapes de l'atelier d'écriture, le déroulement d'un atelier-type et des suggestions pratiques pour l'organisation d'ateliers. Suit une série de suggestions et d'exemples relatifs aux indications à recueillir, au contenu du dossier de l'enfant, à sa mise au point et à l'évaluation des textes.

L'intérêt de cet ouvrage réside dans le compte rendu d'ateliers menés en salle de classe. Ce document est donc pratique et saura apporter l'aide nécessaire aux enseignants qui se demandent comment organiser leurs activités d'écriture.

Le document no 8, *Le feed-back dans la communication orale*, répond à un besoin souvent identifié par les enseignants étant donné que « le rôle du maître dans la pédagogie de l'oral n'est pas encore bien défini. » (p. 1) C'est le compte rendu d'un atelier visant à présenter un nouveau procédé pédagogique, le *feed-back*, défini comme « un support linguistique fourni par l'adulte pour stimuler l'activité verbale de l'enfant. » (p. 15)

La première partie présente ce procédé en faisant d'abord un retour théorique sur l'acquisition du langage par l'enfant et sur le développement du langage de l'enfant à l'école. Les auteurs définissent ensuite le *feed-back* et présentent son utilisation pédagogique en précisant le rôle de l'enseignant.

La deuxième partie est consacrée à des travaux pratiques portant sur l'identification des différents *feed-back*, à des commentaires sur quelques cas, au choix des *feed-back* appropriés. L'ouvrage se termine par une bibliographie et une série d'exercices pratiques.

Le document no 14, *Le roman apprivoisé*, relate l'expérience de lecture de roman en classe de cinquième année. Les auteurs nous font part de la démarche suivie et des réactions des enfants.

Après avoir répondu à la question : « Pourquoi raconter un roman en classe ? », les auteurs décrivent comment ils ont présenté le roman (choix et contenu), et comment ils ont préparé les séances de lecture et d'activités. Ils terminent avec l'évaluation de cette expérience.

Nous retrouvons en annexe le questionnaire construit pour obtenir les réactions des enfants, une bibliographie contenant une série de romans à lire et à raconter pour les 7-8-9 ans et les 10-11 ans et une liste des ouvrages consultés à l'occasion de cette expérience. « Ce document ne se veut pas une rigoureuse « marche à suivre » mais plutôt un guide, une invitation... » (p. 7)

Le dernier document est un ensemble de cahiers portant sur la découverte du dictionnaire. À *la découverte des dictionnaires* comprend un guide pédagogique du maître (avec corrigé) et cinq cahiers d'exercices numérotés de 1 à 5, ce qui correspond aux différentes classes de l'élémentaire.

Lorsque l'on consulte le nouveau programme d'études au primaire sous la rubrique *dictionnaire*, on perçoit rapidement la nécessité d'un guide pédagogique portant sur l'utilisation du dictionnaire. Le présent document vient combler ce besoin en définissant d'abord le rôle de l'enseignant et en fournissant des activités supplémentaires avec matériel auxiliaire. De plus, les auteurs précisent l'utilisation pédagogique des dictionnaires dans la classe en suggérant quelques bons dictionnaires de base. Fondé sur une planification par objectifs, cet ouvrage veut répondre particulièrement aux objectifs généraux suivants :

- maîtriser le classement alphabétique ;
 - trouver rapidement un mot dans un dictionnaire ;
 - émettre des hypothèses orthographiques plausibles sur les débuts des mots ;
 - bien interpréter le texte lexicographique ;
 - repérer les illustrations et bien les interpréter.
- (p. 5)

Le guide pédagogique fournit les directives nécessaires pour l'utilisation des cahiers et contient le corrigé des exercices.

Voilà brièvement présenté le contenu de cette série de publications. Elles sont le fruit de beaucoup de recherches, de consultations, et d'expériences menées par une équipe de spécialistes qui s'inspire des principes de la nouvelle pédagogie du français et qui cherche par divers moyens à aider l'enseignant à effectuer les changements nécessaires dans sa salle de classe.

François-R. Soucy
Faculté d'Éducation
Université d'Ottawa.

Liste des publications PPMF/Laval. (Les chiffres correspondent au numéro des publications).

1. BOURNEUF, Denise. *À découverte de la littérature enfantine*. 1979. Série A.
2. BOURNEUF, Denise et ROBERGE, Hélène. *Littérature enfantine : la bande dessinée*. 1980. Série A.
- 3a LAVIGNE-CABROL, Diane et SIMARD, Claude. *Éléments de syntaxe*. 1978.
- 3b LAVIGNE-CABROL, Diane et SIMARD, Claude. *Éléments de syntaxe*, 1978.
4. GOSSELIN, Michelle, GIRARD-PERRON, Nicole et SIMARD, Claude. *Cinq opérations linguistiques (addition, soustraction, permutation, substitution, transformation)*. 1978.
5. GUÉRETTE, Charlotte, avec la collaboration de Denyse Bourneuf. *Littérature enfantine : le conte*. 1978. Série A.
6. MASSON, Jean-Pierre, RHÉAUME, Denis et BAILLARGEON, Richard. *Le phénomène de l'évaluation dans la classe de français à l'élémentaire*. 1978.
7. ROBERGE, Hélène. *Littérature enfantine : les livres de poésie*. 1980.
8. GIRARD, Nicole et SIMARD, Claude. *Le feed-back dans la communication orale*. 1980.
9. GIASSEON-LACHANCE, Jocelyne. *Techniques d'évaluation de la lecture*. 1980.
10. GUÉRETTE, Charlotte. *Littérature enfantine : le conte québécois*. 1980.
11. TRUDEL, Marie-José et TRAN, Évelyne. *L'atelier d'écriture*. 1980.
12. MASSON, Jean-Pierre. *La planification et l'évaluation dans la classe de français*. 1980.
14. ROBERGE, Hélène et BERGERON-CHOQUETTE, Louise. *Le roman apprivoisé*. 1980.
- GOSSELIN, Michèle et SIMARD, Claude. *À la découverte des dictionnaires*. Guide pédagogique avec corrigé et cinq (5) cahiers d'exercices. 1980.

Michel Ben-Gera, Peat Warwick and Partners et Brian L. Kingsley, La fréquentation des bibliothèques et des librairies au Canada, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 1980. 66 p.

Il s'agit ici, comme le mentionne l'avant-propos, d'une étude de données tirées de l'enquête sur les activités de loisirs et les habitudes de lecture menée par Statistique Canada en 1978 à la demande du Secrétariat d'État. Les auteurs abordent cinq questions : la fréquentation des bibliothèques et des librairies au niveau régional, la composition de leur clientèle, les caractéristiques de leurs usagers, la provenance des livres et enfin, l'efficacité des bibliothèques publiques.

Les renseignements ont été recueillis en février 1978 par Statistique Canada au moyen d'un